



**RAPPORT DE LA 2ème REUNION TRIPARTITE DES POINTS FOCALUX DE
COMESA, CEA ET SADC SUR LES BNT**

Du 11 au 12 Novembre 2010

Nairobi, Kenya

RAPPORT DE LA 2^{ème} REUNION DE LA TRIPARTITE DES POINTS FOCALUX SUR LES BNT TENUE A NAIROBI, KENYA, DU 11 au 12 NOVEMBRE 2010

1.0 OUVERTURE ET MOT DE BIENVENU

- 1.1 La réunion a été ouverte par le Secrétaire Permanent dans le Ministère du Commerce du Kenya, l'Ingénieur Abdul Razaq Adan Ali, CBS. Dans son discours d'ouverture, il a souhaité la bienvenue aux délégués à Nairobi, Kenya et à la 2^{ème} réunion Tripartite des Points Focaux sur les barrières non tarifaire (BNT). Il a loué le progrès en ce qui concerne les efforts Tripartites d'élimination des BNT vers l'harmonisation des différents programmes régionaux pour l'élimination des barrières non tarifaires dans le COMESA, CEA et SADC. Il a décrit les attentes de la réunion qui incluent l'examen du progrès réalisé jusqu'ici dans la mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} réunion conjointe des trois groupes régionaux tenu à Johannesburg, Afrique du Sud en mars 2009 et soutenus par nos ministres sur l'harmonisation des diverses stratégies des BNT.
- 1.2 Il a exprimé les attentes que l'approche commune sur les processus d'élimination des BNT sera uniformément appliquée par tous les trois groupes régionaux. Il a ajouté également que les participants qui ont convergé à Nairobi pour les deux jours étaient ensemble unis par une vision commune de promouvoir un environnement de commerce libre de l'influence négative absolue des barrières non tarifaires. Il a loué le Centre International du Commerce pour leur participation et leur présentation qui soulignerait les efforts multilatéraux visant l'éradication des BNT.
- 1.3 Il a noté qu'à travers le cadre de collaboration de la Tripartite qui implique les trois CER, un accord a été atteint en vue de l'établissement d'une ZLE Tripartite en janvier 2012. Un projet d'Accord contenant quatorze annexes, y compris une sur les BNT est actuellement à l'étude par les Etats Membres Tripartites aussi bien qu'une feuille de route pour réaliser la ZLE Tripartite. Les trois Secrétariats ont élaboré sur l'annexe sur les BNT et en conséquence ont développé le mécanisme pour l'élimination des BNT dans le cadre Tripartite.
- 1.4 Il a souligné les résultats attendus de la réunion de la manière suivante:
- Harmonisation des programmes d'élimination des BNT dans COMESA, CEA et SADC basés sur les propositions des fonctionnaires techniques des trois groupes régionaux.
 - Programme pour l'harmonisation du mécanisme pour l'élimination des BNT dans le cadre Tripartite;
 - Examen du système de rapport et Suivi des BNT en ligne y compris un programme pour le renforcement de capacité conjoint par les trois CER sur le système en ligne;

- Les arrangements de réseautage entre les points focaux des BNT des trois CER pour la future collaboration sur les questions de BNT.

- 1.5 Il a, en outre, souligné l'importance de collectivement essayer d'aborder en détails d'autres questions prioritaires, telles que les contraintes qui sont inhérentes dans l'institution des BNT.
- 1.6 Il a remercié tous les partenaires à la coopération et les donateurs en particulier Trade Mark Southern Africa financé par DFID et son prédécesseur, le projet de facilitation commercial régional; aussi bien Trade Mark région Afrique de l'Est pour leur appui.
- 1.7 M. Gerald Jumbo représentant de la CEA, l'actuel président de l'arrangement Tripartite de COMESA, CEA et SADC a fait des remarques liminaires au nom de toutes les trois CER.

1.8 Participation

La réunion a connu la participations de 63 délégués des 23 pays Tripartites suivants: Botswana, Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Egypte, Eritrée, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Rwanda, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe, l'ITC, Trade Mark Southern Africa et Afrique de l'Est.

La liste des participants est jointe comme Annexe I.

2.0 ELECTION DU BUREAU

Le Kenya a été élu à la présidence de la réunion, l'Afrique du Sud et la République Démocratique du Congo étaient élues à la vice présidence et rapporteur respectivement.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DU TRAVAIL

La réunion a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Enregistrement
2. Ouverture et mot de bienvenu
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'Ordre du jour et Organisation du travail
5. Adoption du rapport de la 1ère Réunion Conjointe COMESA-CEA-SADC des Points Focaux sur les BNT tenue à Johannesburg le 9 et 10 mars 2009

6. Arrangements Institutionnels pour la mise en œuvre du Mécanisme de Rapport, Suivi et Elimination
 - i. Comités Nationaux de Suivi et les structures régionales - Présentation par le Secrétariat de la CEA
 - ii. Opérations de l'expérience des Comités Nationaux de Suivi par le pays de la CEA - Kenya
 - iii. Termes de référence des Comités Nationaux de Suivi du COMESA-CEA & SADC
7. Rapport d'avancement sur l'élimination des barrières non tarifaires en ligne par les Etats membres
8. Présentation et discussion sur le Nouveau Site web des BNT
9. Examen du projet de Mécanisme pour l'Elimination des Barrières Non Tarifaires au sein des Arrangements Tripartite du COMESA, CEA et SADC
10. Aperçu du Centre International du Commerce – programme en cours sur les Mesures Non Tarifaires en Afrique de l'Est et Australe y compris une mise à jour sur les négociations de l'OMC sur les BNT
11. Divers

4.0 ADOPTION DU RAPPORT DE LA 1ERE REUNION CONJOINTE COMESA-CEA-SADC DES POINTS FOCALUX SUR LES BNT TENUE A JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD, LES 9 ET 10 MARS

4.1 Le rapport a été adopté sans changements.

5.0 ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LA MISE EN OEUVRE DU MECANISME DE RAPPORT, SUIVI ET ELIMINATION

La réunion a noté la disposition de l'Accord Commercial de COMESA-CEA-SADC qui prévoit l'élimination des barrières non tarifaires, et interdit l'introduction des nouvelles.

La réunion a rappelé les efforts des trois CER respectives de réduire et éventuellement éliminer toutes les barrières au commerce, pour augmenter le commerce intra régional et que pendant le processus de la libéralisation du commerce les CER ont développé différents mécanismes pour identifier, rapporter et suivre, éliminer les BNT ainsi que résoudre les disputes qui découlent de l'application du mécanisme. A cause de l'appartenance double dans les CER par certains Etats membres, les trois CER sont en train de travailler pour l'harmonisation des diverses stratégies.

On a également rappelé que le Sommet Tripartite de COMESA, CEA et SADC tenu à Kampala, Ouganda en octobre 2008 a instruit les trois Secrétariats de

poursuivre la coopération et l'harmonisation des projets et des programmes dans les domaines sectoriels principaux comme base pour l'établissement éventuel d'une ZLE Tripartite avec comme but final d'établir une union douanière. Parmi les domaines prioritaires pour l'harmonisation et la coordination de politique, il y a l'identification, la suppression et le suivi des barrières Non-Tarifaires (BNT). Les instruments juridiques des trois Communautés Economiques Régionales, article 49 et 50 du Traité de COMESA, article 55 (5) du Traité de la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'article 6 du Protocole de la SADC sur le Commerce, prévoient l'élimination des barrières non tarifaires et interdit en plus l'introduction des nouvelles. En outre, les organes de politique de diverses CER ont guidé le processus de l'élimination des BNT sur la voie par un certain nombre de décisions. Cependant, la prolifération des barrières Non Tarifaires (BNT) continue sans relâche dans les trois Communautés Economiques Régionales (CER).

La réunion a, en outre, rappelé que suivant les décisions du Sommet Tripartite, les points focaux des BNT des trois organisations régionales se sont réunis en mars 2009 à Johannesburg, Afrique du Sud et ont recommandé que le Secrétariat des trois CER, devraient s'embarquer dans le processus de rationalisation et harmonisation des différentes BNT, les procédures de rapport, d'élimination et de suivi afin de développer une stratégie unifiée qui pourrait être généralement appliquée par toutes les trois CER. La réunion a noté que les fonctionnaires techniques des trois CER ont tenu deux sessions de travail dont l'ordre du jour était de rationaliser et développer une documentation harmonisée, les processus et les procédures, spécifiquement sur qui suit:

- i. Structures Institutionnelles, Termes de références et responsabilités pour les points de renseignements Nationaux (NEPS) / Points focaux Nationaux et les Comités nationaux de Suivi (Parties prenantes et responsabilités);
- ii. Format pour les Plans d'Elimination des BNT (Matrices);
- iii. Rapport et Suivi des BNT (la forme de rapport/suivi des BNT et le système web en ligne); et
- iv. Processus et procédures d'Elimination et de réduction

5.1 Comités Nationaux de Suivi et les Structures Régionales - Présentation

5.1. En appréciant la présentation du représentant du Secrétariat de la CEA, détaillant les structures et les opérations de CNS la réunion a souligné l'importance et la pertinence du Comité Nationaux de Suivi dans l'avancement du programme régional de suivi et d'élimination des BNT. La composition de CNS inclut les représentants supérieurs du gouvernement et ses institutions, le

secteur privé, et la société civile. La réunion était informée que tous les Etats partenaires de la CEA, 5 de COMESA et 1 de la SADC avaient établi les CNS. Le Kenya, l'Egypte, le Burundi et la Tanzanie ont partagé leurs expériences sur l'établissement et les opérations des structures des BNT dans leurs pays en particulier les CNS. La réunion était informé qu'au Burundi les CNS étaient nommés par la plus haute autorité ce qui a eu comme résultat un résolution réussie et rapides des BNT. 18 BNT ont été résolues au cours d'une période de deux semaines. La réunion a apprécié les expériences d'autres Etats membres et a réitéré les recommandations de la 1^{ère} réunion tenue à Johannesburg invitant des Etats membres à établir les CNS d'urgence.

5.1.2 La réunion a noté que les définitions et la catégorisation des BNT l'OMC/CNUCED sont incorporée dans le mécanisme de suivi en ligne d'après les recommandations de la dernière réunion conjointe COMES, CEA SADC tenue à Johannesburg en 2009.

La réunion a également noté l'amélioration sur les structures suggérées des Comites Nationaux de Suivi, le formulaire 1 de plainte des BNT, le rapport et les structures institutionnelles pour les BNT et les Plans d'élimination des BNT harmonisés/Modèles de matrices.

5.1.3 La réunion autre a noté des contraintes de capacité dans les Etats membres et a instruit les secrétariats de COMESA, CEA et SADC de faciliter la mobilisation de ressource pour cette cause.

5.1.4 La réunion a adopté le Plan/matrice Tripartite harmonisé pour l'élimination des barrières non-tarifaires au commerce tel qu'amendé (**Document TRPT/NTB/11/2010/2**)

6.0 RAPPORT D'AVANCEMENT SUR L'ELIMINATION DES BARRIERES NON TARIFAIRES EN LIGNE PAR LES ETATS MEMBRES

6.1 Rapports par les Secretariats

Les Secrétariats du COMESA, CEA et SADC ont présenté les rapports d'avancement sur l'élimination des BNT dans les CER respectives.

COMESA

6.1.2 Un représentant du Secrétariat de COMESA, M. Geoffrey Osoro, Haut Expert de Commerce a énuméré le progrès accompli par la douane de COMESA et le Comité commercial, les consultations bilatérales et les structures des BNT en ce qui concerne la résolution des BNT et a indiqué qu'une partie des BNT reflétant encore dans le système ont été longtemps résolue. Cependant, les Etats membres ont dû soumettre des avis pour la circulation afin que les cas soient clos et archivés. Il a rapporté que COMESA a développé un projet des Réglementations pour l'Elimination des BNT qui contenait des dispositions pour un

système de pénalités. Le projet de Réglementations sont à l'examen par les Etats membres. Il a rapporté que COMESA, CEA et SADC entreprenaient des programmes conjoints de renforcement de capacité sur les systèmes de rapport et de suivi en ligne.

6.1.3 Dans les discussions qui s'en ont suivi, on a souligné qu'à l'achèvement de l'étude d'impact des BNT, il est également important de déterminer les avantages économiques et financiers de la suppression des BNT sur le flux du commerce, la contribution à l'économie nationale et la croissance des affaires.

6.1.4 La réunion a exhorté le Secrétariat de COMESA de faciliter la mise en place des CNS dans les Etats membres et de chercher un financement alternatif pour ces processus.

Secrétariat de la CEA

6.1.5 Un représentant du Secrétariat de la CEA, M. Gerlad Ajumbo, chargé de commerce principal dans le Secrétariat de la CEA a briefé la réunion sur le progrès quant à la mise en œuvre du mécanisme de la CEA, se concentrant sur les structures à la fois au niveau national et régional, leur fonctionnalité et pertinence. Il a précisé les insuffisances du système qui ont principalement inclus la lenteur de la résolution des BNT rapportées, de la répétition des BNT et de difficultés dans la mise en œuvre résultant de la capacité insatisfaisante et des ressources de soutenir le mécanisme. Il a fait référence aux décisions par le Conseil de la CEA pour adopter le mécanisme de rapport et de suivi des BNT en ligne et a indiqué que la CEA était prête à mettre en œuvre le mécanisme en ligne. La réunion a noté ce développement et que la CEA avec la facilitation de TMEA s'embarquerait sur un programme pour aider les Etats partenaires de la CEA de mettre en œuvre le mécanisme.

6.1.6 TMEA a confirmé son état de préparation pour appuyer le programme

Secrétariat de la SADC

6.1.7 Mlle Lisebo Mositsi, Chargé de programme, commerce régional, représentant le Secrétariat de la SADC a fait un exposé détaillé de progrès accompli en ce qui concerne la mise en œuvre du système en ligne et a indiqué que la SADC mettait déjà en œuvre des recommandations de la 1^{ère} réunion conjointe COMESA, CEA et SADC tenue à Johannesburg, et avait fait la formation sur le système en ligne dans toute la ZLE et 1 Etats membres qui n'est pas de la ZLE. La réunion a observé que le Secrétariat de la SADC devait encore commissionner une étude d'impact des BNT pour la région de la SADC selon les recommandations de la réunion de Johannesburg et le a exhorté le Secrétariat de la SADC à commissionner l'étude. En ce qui concerne les matrices d'élimination, on a signalé que la réunion du Comité de facilitation du commerce de la SADC

tenue en avril 2010 avait examiné des rapports d'avancement sur la résolution des BNT rapporté en ligne et a instruit les Etats membres d'accélérer le processus d'Elimination.

6.1.8 La réunion a exhorté le Secrétariat de commanditer l'étude de l'impact des BNT le plus tôt possible.

6.2 Rapports par les Etats membres

6.2.1 La réunion a reçu un rapport d'avancement des Etats membres de COMESA, CEA et SADC sur la résolution des BNT rapportées en ligne et des BNT qui sont résolues à travers le mécanisme respectif et a également noté que le processus de résolution des barrières tarifaires en ligne et d'autre a été lent.

6.2.2 A la suite du rapport d'avancement des Etats membres, la réunion a noté qu'un nombre des BNT sur les système en ligne a été résolu. Les preuves des documents nécessaires seraient fournies au Secrétariat pour distribution là où cela n'a pas encore été fait.

La réunion a, en outre, exprimé la préoccupation sur les difficulté dans la vérification de certaines plainte qui n'avaient pas d'information adéquate, ce qui faisait ce devenait impossible de tracer et faire un suivi sur la plainte.

6.2.3 La réunion a noté que les pays enclavés, souffrent souvent des BNT relatives au transit qui augmentent leur cout de faire les affaires, une considération spéciale devrait donc être accordé cet égard.

6.2.4 La réunion a également noté qu'à leur réunion en Avril 2010 à Gaborone, le Forum de Négociation de la SADC a pris une décision d'exclure les BNT rapportées pour lesquelles un Etat membre est à la fois un plaignant et imposant.

6.2.5 La réunion a donc:

1. Noté le rapport d'avancement en ce qui concerne les cas résolus et a convenu que ceux-ci soient archivés dans le système en ligne pour référence.
2. Convenu de supprimer du système toutes les plaintes qui n'ont pas d'information adéquate.
3. Exhorté les Etats membres à accélérer la résolution du reste des BNT
4. Exhorté les États membres qui ont des cas résolus de fournir les preuves de documents pour permettre de clore la plainte

5. Les Etats membres ont convenu de soumettre de matrices d'élimination des BNT révisées au Secrétariats d'ici le 12 décembre 2010 (4 semaines à partir de la date de la réunion)

7.0 PRESENTATION ET DISCUSSION SUR LE NOUVEAU SITE WEB DES BNT

7.1 La réunion a rappelé que la 1^{ère} réunion conjointe COMESA, CEA et SADC sur les BNT tenue à Johannesburg a fait des recommandations pour l'amélioration au mécanisme de rapport en ligne de suivi des BNT. Les diverses réunions de politique ont également fait des recommandations additionnelles d'améliorer le système afin d'adapter à des exigences des parties prenantes. La réunion a été informée que toutes les améliorations proposées y compris les définitions et les catégorisations des BNT selon l'OMC ont été incorporé dans le nouveau site web.

7.2 Le nouveau site Web amélioré et mis à jour avec des caractéristiques additionnelles a été présenté à la réunion et dans les discussions les Etats membres ont noté le besoin pour un programme durable de développement de capacité et ont convenu que le système en ligne basé sur le Web soit recommandé pour usage par les trois CER (COMESA, CEA et SADC). Prenant en compte des besoin pour une amélioration supplémentaire, l'élargissement de la fonctionnalité et toute autre amélioration à venir sur base de la demande émergente.

Davantage de recommandations ont été faites de la manière suivante :

- Il sera accueilli dans les trois secrétariats des CER
- La réunion a exhorté les Etats membres de vulgariser et promouvoir l'usage du mécanisme en ligne et a demandé aux Secrétariats d'apporter appui à cet égard.
- Un programme de formation devrait être développé par les trois CER en vue d'améliorer l'usage du système en ligne par les Etats membre
- Que le système devrait demeurer ouvert pour d'autres améliorations pour aborder les besoins des Etats membres
- Cette particulière attention soit donnée pour assurer la sécurité du système
- Ce système soit limité aux pays Tripartites seulement donc tous les pays tiers soit enlever de la fenêtre de rapport de pays '
- La réunion a en outre pris note du matériel promotionnel développé pour créer la sensibilisation dans les Etats membres et a recommandé davantage d'activité de renforcement de capacité.

8.0 EXAMEN DU PROJET DU MECANISME POUR L'ELIMINATION DES BARRIERES NON TARIFAIRES DANS L'ARRANGEMENT TRIPARTITE DE COMESA, CEA ET SADC

8.1 La réunion s'est rappelé que la 1^{ère} réunion conjointe COMESA, CEA et SADC sur les BNT tenue à Johannesburg a accepté de développer des stratégies pour la

collaboration parmi les trois CER pour l'élimination des BNT conformément aux décisions du Sommet Tripartite d'octobre 2008 et en outre, fournir les calendriers d'orientation pour l'harmonisation des programmes d'élimination des BNT. On rappellera également que la réunion a instruit les trois Secrétariats de préparer des programmes harmonisés d'élimination de BNT y compris les modalités opérationnelles qui seront généralement appliquées par tous les trois CER, de ce fait allégeant les difficultés surgissant de la mise en œuvre des stratégies différentes, des instruments et des mécanismes auxquels les Etats membres qui appartiennent à plus d'une CER font face.

8.2 La réunion a examiné le projet de Mécanisme pour l'élimination des barrières non tarifaires au sein de la Zone de libre Echange de COMESA, CEA et SADC.

Le projet de mécanisme pourra être utilisé pour informer le processus de développement de l'annexe des BNT au projet de l'Accord Tripartite de la ZLE.

8.3 La réunion a fait les recommandations suivantes :

- le projet de mécanisme soit distribué aux Etats membres de la Tripartite pour consultations et pour la soumission des commentaires d'ici le 15 décembre 2010

9.0 APERCU DU PROGRAMME DU CENTRE INTERNATIONAL DU COMMERCE SUR LES MESURES NON TARIFAIRES EN AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRAL Y COMPRIS UNE MISE A JOUR SUR LES NEGOTIATIONS DE L'OMC SUR LES BNT

9.1 Mlle Poonam Mohun, Analyste commerciale de MNT au Centre du Commerce International a fait une présentation sur les programmes du Centre sur les MNT. Comme les mesures non tarifaires (MNT) deviennent un empêchement majeur au commerce international et l'accès au marché, le Centre de Commerce International (ITC) vise à améliorer la transparence et comprendre les MNT- en vue de faciliter le commerce à long terme. Dans ce contexte le Centre aide les pays en développement et les pays les moins développés (tels que les Etats membres dans CEA, COMESA et SADC) à mieux comprendre les obstacles au commerce expérimentés par leur secteur d'affaires en se conformant aux Mesures Non Tarifaires.

9.2

ITC a commencé la mise en œuvre des études des compagnies sur les MNT en 2010 dans un nombre de pays dans la région y compris le Malawi, le Rwanda et le Kenya. Les études de l'ITC identifient au niveau de secteur et de pays partenaires les obstacles prédominants auxquels le secteur d'affaires fait face en se conformant aux MNT. A la fin de l'étude, l'ITC organise un atelier d'un jour dans le pays en collaboration étroite avec les partenaires locaux, pour discuter des résultats de l'étude avec les parties prenantes principales y compris les représentants des divers Ministères, le secteur privé, les institutions d'appui au commerce, les agences du gouvernement et le monde universitaire. L'objectif est de fournir une analyse en

profondeur des résultats de l'étude qui identifie le besoin pour des actions concrètes dans des secteurs principaux d'importation et exportation du pays concerné.

9.3

ITC en collaboration avec d'autres partenaires internationaux (y compris CNUCED et la Banque Mondiale) a développé un système de classification des MNT, fournissant une définition claire et concises des MNT. Le mécanisme officiel de collecte des données (un travail entrepris parallèlement avec l'étude) dépend des documents nationaux officiels, souvent tirés de différentes sources nationales, par exemple, le Ministère de l'agriculture, le bureau national des Normes. La collecte et la classification des données officielles des MNT des pays importateurs principaux (exemple, l'UE) has également été initiée. En même temps, le travail est en cours dans certains pays dans la région à cet égard (exemple Malawi et Rwanda). Les données seront disséminées à travers une application Web qui fournira un accès libre aux Réglementations des MNT par pays et par produit (disponible début 2011).

9.4

Pays intéressés à avoir l'étude (Complètement financée par DFID) faite dans leur pays sont invités à faire une demande par écrit à l'ITC

9.5

Mademoiselle Mohun a fait une deuxième présentation sur les BNT dans les négociations de l'OMC. Elle s'est penché principalement sur les Négociations Nama de l'OMC où les discussions de BNT ont été tenue en tirant l'attention au mécanisme horizontale conjointement sponsorisées par Africa Groupe et les pays les mois développés à Genève.

9.6

La réunion a pris note de la présentation et des discussions qui ont suivi.

10.0

Divers

Il n'y a pas eu de point à traiter dans les divers

11.0

Date et lieu de la prochaine réunion

La réunion de la tripartite des BNT devrait être tenue sur une base annuelle. La prochaine réunion en 2011 sera convoquée par le Secrétariat de COMESA.

COMESA, EAC, SADC

12th November 2010